

MARCHE PUBLIC DE SERVICE

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION
(RC)**

Maître de l'ouvrage



COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
51, rue Hervé Léguillon
14990 Bernières-sur-Mer

Objet du marché

**Contrat d'entretien des installations de chauffage
des bâtiments communaux
de la commune de Bernières-sur-Mer**

Type de procédure

Procédure non formalisée

Date et Heure limites de remise des offres

06 aout 2021, 11h30

2021/EC/Entretien des chaufferies

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Sommaire

N° Marché : 2020/Travaux de voirie

- 1. Objet de la consultation**
- 2. Etendue de la Consultation**
 - 2.1 Mode de Procédure**
 - 2.2 Allotissement**
 - 2.3 Durée du marché**
 - 2.4 Lieux d'exécution**
 - 2.5 Composition du Dossier de Consultation (D.C.E)**
 - 2.6 Délai de validité des offres**
 - 2.7 Mode de Règlement du Marché**
 - 2.8 Retrait du dossier de consultation**
- 3. Présentation des candidatures et offres**
 - 3.1. Dispositions communes**
 - 3.2. Candidature**
 - 3.3. Offre**
- 4. Attribution du marché**
- 5. Renseignements complémentaires**

Article 1^{er} : Objet de la Consultation

Le présent marché a pour objet la maintenance et le dépannage des installations de chauffage au gaz de ville et de production d'eau chaude sanitaire. L'entretien de la chaufferie au fuel de l'église.

Article 2 : Etendue de la Consultation

2.1 Mode de Procédure

Le présent marché au seuil estimé inférieur à 40000€, est réalisé sous la forme d'une consultation de 3 entreprises et une mise en ligne sur la plateforme de l'Union Amicale des Maires du Calvados (<https://www.uamc14.org/>).

2.2 Allotissement

Le marché est constitué de 3 lots :

Lot 1 : 3 chaufferies de puissance supérieur ou égal à 40KW/h

Lot 2 : 6 chaufferies ou chaudière < 40Kw/h

Lot 3 : 1 chaufferie fuel (église)

2.3 Durée du Marché

Le présent marché prend effet à compter de la date de notification pour une durée de 1 ans renouvelable tacitement 4 fois, sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie trois mois avant l'échéance.

2.4 Lieux d'exécution

Commune de Bernières-sur-Mer.

2.5 Composition du D.C.E

- Le Règlement de Consultation (R.C)
- Le Cahier des Clauses administratives et techniques Particulières (CCP)
- Un bordereau de prix unitaire
- Un acte d'engagement

Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter des modifications de détails au D.C.E. Ces modifications devront être reçues par les candidats **au plus tard dix (10) jours** avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié, sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du Dossier de Consultation par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2.6 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

2.7 Mode de Règlement du Marché

Règlement des dépenses par mandat administratif.

Les sommes dues seront mandatées et payées dans un délai de global de **trente (30) jours** à compter de la date de réception de la facture.

2.8. Retrait du dossier de consultation

Le DCE est à télécharger sur la plateforme de l'Union Amicale des Maires du Calvados (<https://www.uamc14.org/>).

Article 3 : Présentation et remise des offres

Il est demandé aux candidats de transmettre un projet de marché pour 1 ou plusieurs lots daté et signé et accepté sans aucune modification comprenant :

- l'acte d'engagement,
- le Cahier des Clauses Particulières signé,
- le bordereau de prix complété
- un mémoire technique.
- tous autres documents à l'initiative du candidat permettant de mieux appréhender son offre.

Les offres devront être déposées sur la plateforme de l'UAMC ou à la mairie de Bernières sur Mer soit par voie postale, soit être déposés contre récépissé au siège de la commune, soit par tout moyen dématérialisé (mail, lien de téléchargement, etc...) pour le **06 août juillet 2021, 11h30, au plus tard**. La mairie de Bernières sur Mer est ouverte au public : du lundi au vendredi de 9h15 à 11h45 et de 13h45 à 17h15, et le samedi de 9h15 à 11h45.

Article 4 : Attribution du marché

Le pouvoir adjudicateur déterminera l'offre économiquement la plus avantageuse. Le marché sera ensuite attribué pour chaque lot

S'il n'a pas reçu d'offre qui lui paraisse régulière, acceptable ou appropriée, le pouvoir adjudicateur pourra, déclarer tout ou partie de l'appel d'offres infructueux.

Après attribution, il avisera alors, les candidats non retenus et notifiera le marché à l'attributaire.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de déclarer à tout moment, tout ou partie de la procédure, sans suite.

Article 5 : Renseignements Complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres une demande écrite à :

Monsieur le Maire
51, rue Hervé Léguillon
14990 BERNIERES-SUR-MER
Tél. : 02.31.96.45.47 Fax : 02.31.97.61.64
Courriel : contact@bernieres-sur-mer.com

Personne à contacter : Monsieur Stéphane Frémond – 06 81 19 61 74
Courriel : services-techniques@bernieres-sur-mer.com